

LÉON-E. HALKIN

*Professeur à l'Université de Liège,  
Membre de la Commission Royale d'Histoire.*

---

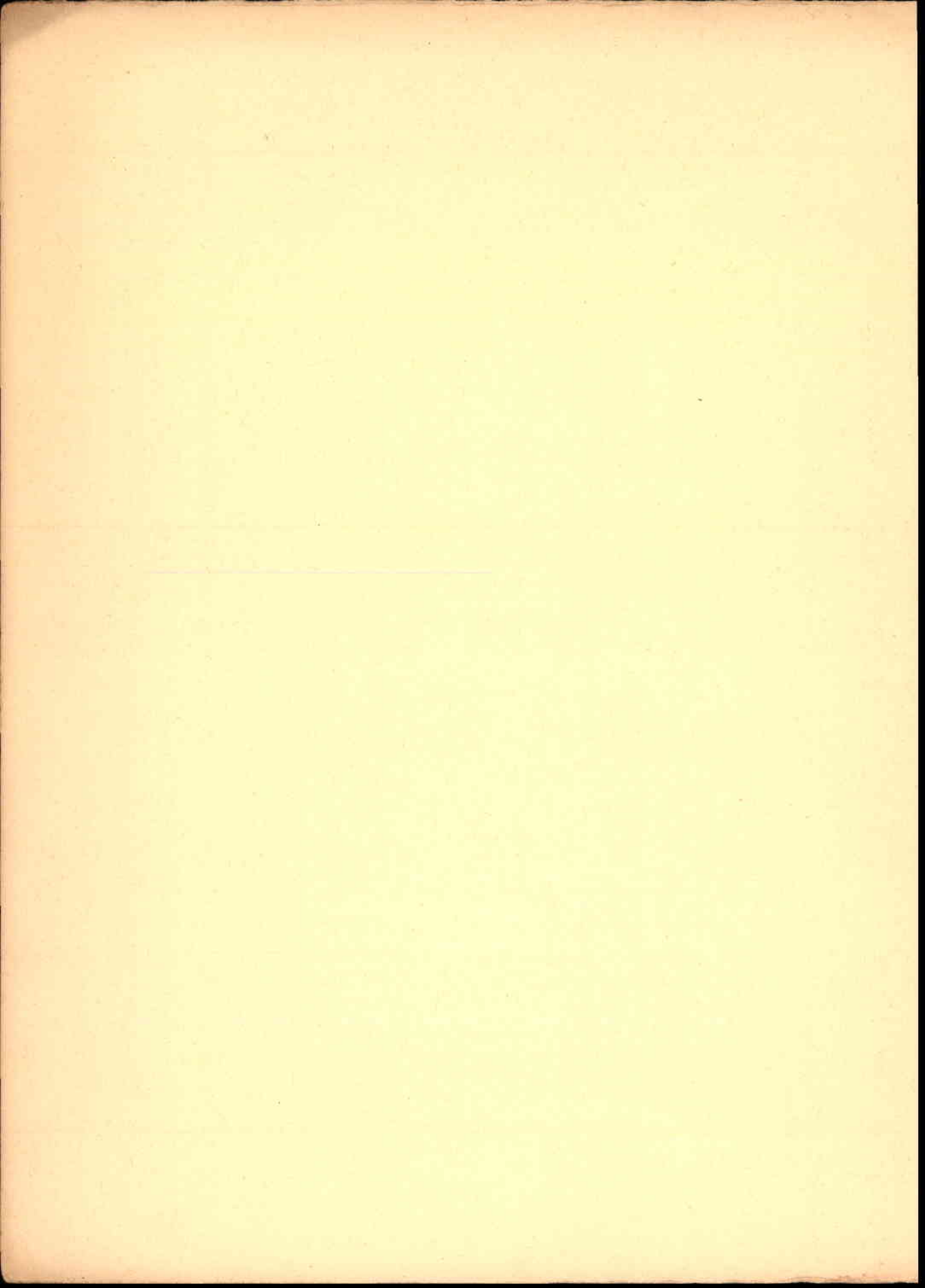
# GODEFROID KURTH

Documents sur les débuts  
de sa carrière universitaire



LIEGE

—  
1960

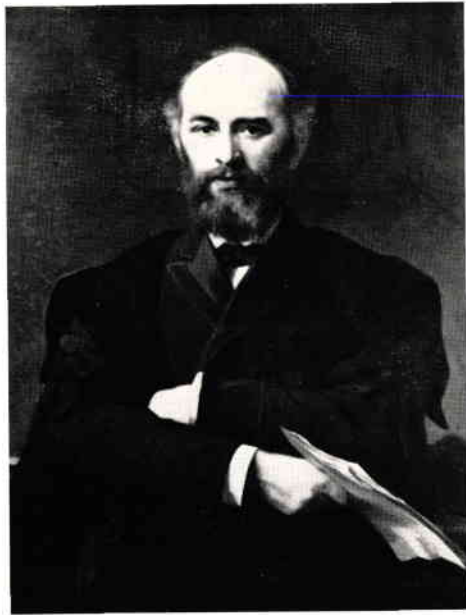


A mon cher Fils Hubert,

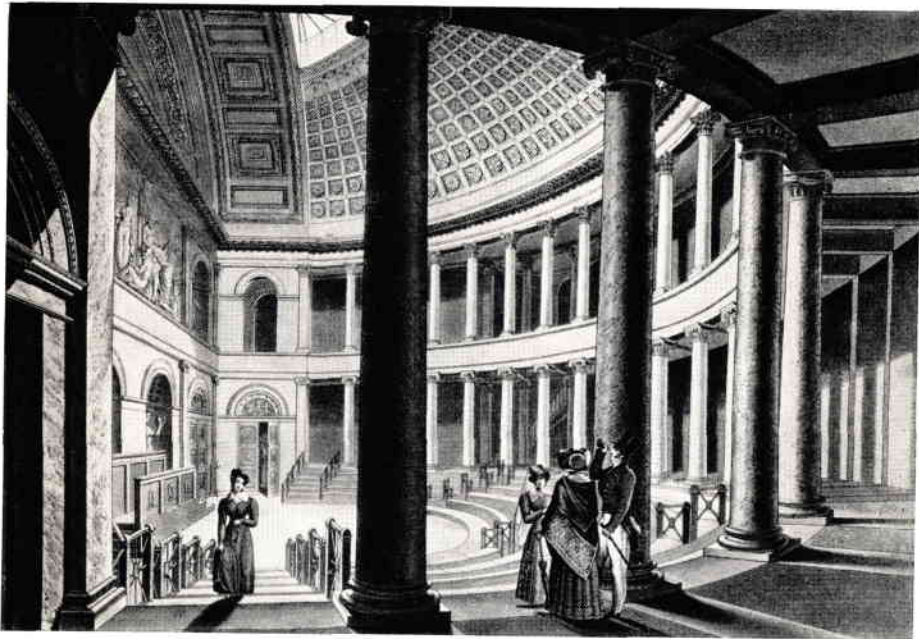
trien affectueusement

L. Hallé

24. II. 60.



Godefroid Kurth, par E. DELPÉRÉE.  
*(Cliché du Grand-Liège).*



Salle académique de l'Université de Liège.  
*(Cliché du Grand-Liège).*

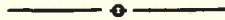
LÉON-E. HALKIN

*Professeur à l'Université de Liège,  
Membre de la Commission Royale d'Histoire.*

---

# GODEFROID KURTH

Documents sur les débuts  
de sa carrière universitaire



LIEGE

—  
1960

---

EXTRAIT DU *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire  
du Diocèse de Liège,*  
t. 41, pp. 195-231, Liège, 1959.

---

On connaît bien Godefroid Kurth à travers ses œuvres (1). Les grandes lignes de sa carrière sont fixées (2), mais ses débuts dans l'enseignement supérieur sont encore mal connus. Les documents que nous publions aujourd'hui paraissent de nature à jeter quelque lumière sur les années 1872-1881.

Nous pensons que ces documents, dont le caractère polémique est accusé, demandent à être lus avec circonspection. Avant de porter un jugement sur les héros de ces pénibles débats, il nous faudrait pouvoir replacer leur correspondance dans le contexte des luttes politiques. Il nous faudrait surtout d'autres documents pour compléter le dossier Kurth-Transter. Nous souhaitons que la présente publication soit bientôt suivie par les travaux complémentaires indispensables.

\* \* \*

Godefroid Kurth, né à Arlon le 11 mai 1847, ancien élève de l'École Normale des Humanités à Liège, était depuis

(1) Bibliographie complète, dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. 1, p. 288-302, Liège, 1936. — Je tiens à remercier ici M. Georges de Froidcourt, premier avocat général honoraire ; MM. Robert Demoulin et Jean Lejeune, professeurs à l'Université ; M. Étienne Sabbe, archiviste général du Royaume ; M. Xavier Michaélis, avocat ; M. Pierre Hanquet, juge de paix ; M. Paul Dresse de Lébioles, homme de lettres ; M. Henry Deschamps, docteur en philosophie et lettres ; M. Paul Gérin, licencié en philosophie et lettres.

(2) F. NEURAY, *Une grande figure nationale. Godefroid Kurth. Un demi-siècle de vie belge*, Bruxelles, 1931. — L'ouvrage le plus récent consacré à Kurth est écrit d'un point de vue trop allemand : E. STRIEFLER, *Gottfried Kurth. Ein deutsch-belgisches Grenzlandschicksal*, Leipzig, 1941.

1869 professeur à l'Athénée de la même ville. Nous savons aussi qu'il fit en 1870 un « cours public et gratuit » sur la littérature allemande à la Société Franklin, association libérale pour l'éducation populaire (1).

Le 7 juin 1872, Kurth présenta, devant la Faculté de Philosophie et Lettres, la dernière épreuve du doctorat spécial en sciences historiques. Sa dissertation inaugurale était intitulée : *Caton l'Ancien. Étude biographique* (2).

Sur cette soutenance de thèse, nous avons deux comptes rendus du même jour dans la presse liégeoise. L'un dans la *Gazette de Liège*, l'autre dans le *Journal de Liège*.

Voici la version de la *Gazette* des 8-9 juin, sous le titre :  
*Le V. : Frère, Grand Inquisiteur commandeur de l'Université de Liège :*

« Vendredi à 3 heures, la Faculté de Philosophie et Lettres de notre Université se réunissait dans la salle académique en séance solennelle et publique pour faire subir à M. Kurth l'examen du doctorat spécial en sciences historiques. Conformément aux dispositions de la loi, le récipiendaire, qui avait déjà soutenu par écrit une thèse inaugurale sur *Caton l'Ancien*, devait traiter oralement une question posée par le jury, sur le rôle politique des ducs de Bourgogne, puis défendre vingt thèses annexées par lui-même à son travail écrit.

» Pendant deux heures, tout se passa le mieux du monde. M. Kurth traita d'abord, avec beaucoup de talent, la grande question des ducs de Bourgogne, puis répondit aux diffé-

(1) Notre source est l'*Almanach Franklin*. La Société Franklin, dit son *Almanach*, « s'occupe activement de la question sociale ». Elle publiait, en outre, un *Journal Franklin*, « organe des intérêts populaires ». En fait, la Société Franklin défendait adroitement les intérêts des industriels, montrait aux ouvriers l'importance de leur salaire et critiquait toute espèce de grève.

(2) Un volume de 196 pages in-8°, Liège, 1872. Les vingt thèses annexes remplissent les pages 194 à 196.



rentes objections que MM. les Professeurs lui firent relativement aux thèses présentées. Malheureusement, le calme admirable qui avait régné jusque-là ne devait pas durer toujours. Personne n'avait remarqué dans la salle, la présence de M. Trasenster, professeur industriel (1), dont le rôle semblait devoir être là d'écouter et de se taire, mais le savant rédacteur du *Journal* ne l'entendait pas de cette façon.

» Pour juger de son homme, M. Trasenster tenait à connaître s'il appartenait au bon parti et il était d'autant plus désireux de poser en cette circonstance une question dans ce sens que le récipiendaire dans le cours de la discussion avait plusieurs fois parlé de la Providence (2) et d'autres choses que, sans doute, n'aime guère M. Trasenster. Un autre n'eût pas trouvé commode, au milieu d'une dissertation sur les castes de l'Égypte (3) et de l'Inde, de glisser une question pareille, mais M. Trasenster est un habile : il s'en tira merveilleusement.

» Ayant demandé la parole : « Je voudrais bien savoir, dit-il au récipiendaire, pourquoi vous n'avez pas présenté une seule thèse ayant trait à l'histoire moderne. » M. Kurth aurait pu répondre : « Parce que c'était mon droit. » Il poussa la condescendance jusqu'à dire qu'en sa qualité de candidat sur la sellette, il avait cru ne devoir pas aborder des questions de nature à soulever des discussions irritantes. C'était dire au fond : « Parce que je connais mieux que vous les règles du savoir-vivre ».

(1) Louis Trasenster, dont nous reparlerons, était professeur à l'École des Mines et directeur politique du *Journal de Liège*.

(2) Voici la conclusion de *Caton l'Ancien* (p. 190) : « Le philosophe et le moraliste pourront donc, par lui, juger de son temps et mesurer le chemin que l'humanité a fait depuis. Lui-même, nous ne pourrions l'apprécier impartialement qu'en le replaçant dans son véritable milieu. Depuis le jour où, du haut du Calvaire, le Sauveur des hommes a répandu sa lumière dans le monde, un abîme infini a été creusé entre les chrétiens et les peuples qui sont assis à l'ombre de la mort, et l'historien ne serait pas digne de son nom, s'il n'accordait largement, aux hommes *de par de là*, le bénéfice des circonstances atténuantes. »

(3) Objet d'une des thèses annexes de Kurth.

« Soit, répond M. Trasenster, déjà furieux, mais alors quel rôle assignez-vous à l'histoire ? »

« Pour moi, réplique M. Kurth, l'historien doit raconter les faits et rien que cela, afin que je puisse me faire librement une opinion (1) ».

« Comment, rien que des faits », s'écrie M. Trasenster.

« A ces mots, le Recteur Loomans (2) se lève et dit qu'il croit devoir faire observer que la loi laisse au récipiendaire le choix de ses thèses et qu'il ne peut être interrogé sur autre chose. Ceci était bien clair. Libre à M. Trasenster de croire que la loi est absurde : mais le candidat demandait à subir l'examen prescrit par la loi et pas un autre.

« Eh bien, fait alors M. Trasenster, je reprends les thèses en question et je demande pourquoi les études historiques tant modernes qu'anciennes sont inséparables de la philologie (3) ? ».

Le récipiendaire veut démontrer la chose pour les anciens.

« Non, insiste M. Trasenster, voyons les modernes. »

« Je prendrai par exemple Gibbon », dit M. Kurth.

« Pourquoi ne prendriez-vous pas Mac-Aulay (4) ? »

« Le récipiendaire, abasourdi par ces discours, essaie en vain de parler.

« M. le Recteur Loomans réclame de nouveau au nom de la loi. M. Trasenster, forcé dans tous ses retranchements, ne se possède plus :

« Comment, Monsieur vient nous demander un diplôme de docteur spécial qui lui ouvrira les chaires de nos Universités, et je ne pourrais pas lui demander quel rôle il assigne à l'histoire, etc., etc. ? Dites que je ne puis le faire et je ne dis plus un mot. »

(1) On reconnaîtra ici l'influence de Ranke qui prétendait reconstituer le passé *wie es eigentlich gewesen*.

(2) Charles Loomans (1816-1898). Cfr *Liber*, t. 1, p. 205.

(3) C'était l'exact libellé de la première thèse annexe de Kurth.

(4) Le choix de Macaulay est significatif. Macaulay est par excellence l'historien du libéralisme anglais (1800-1859). Il critique le Moyen Age du point de vue du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que Macaulay est le Thierry de l'Angleterre, Gibbon (1737-1794) en est le Voltaire.

« M. Schwartz (1), président de l'assemblée, déclare qu'il se croit, en effet, obligé au nom de la loi de retirer la parole à M. Trasenster et celui-ci se tait.

» Voilà ce qui s'est passé. Ajoutons que quelques jeunes étudiants des mines, très compétents dans cette affaire, sans doute, se sont permis d'applaudir leur vénéré professeur assez osé pour violer ouvertement la loi par pure raison politique et antireligieuse, et constatons, d'autre part, que M. Trasenster s'est trouvé, parmi les professeurs, le seul de son avis. Au public de juger maintenant l'homme, son caractère, son esprit de parti et le but de ses inquisitions ! »

Le même jour, le *Journal de Liège* faisait le compte rendu de la cérémonie de la façon suivante :

*Université de Liège.*

« Hier après-midi, à la Salle académique de l'Université de Liège, M. Godefroid Kurth a subi les épreuves solennelles pour l'obtention du diplôme de docteur spécial en sciences historiques.

» La dissertation inaugurale se composait d'une étude biographique sur Caton l'Ancien, dissertation des plus complètes et qui atteste un talent sérieux, une érudition remarquable.

» M. Kurth a fait ensuite très convenablement une leçon publique sur le rôle politique de la maison de Bourgogne en Belgique.

» Enfin, plusieurs des thèses présentées par le récipiendaire ont été l'objet de discussions intéressantes dans lesquelles M. Kurth a fait preuve de connaissances fort étendues.

» M. Kurth, qui a fait de brillantes études moyennes, est un des élèves les plus distingués sortis de l'École Normale des Humanités. Il a énormément lu et il a fait preuve d'une érudition philologique tout à fait remarquable ; il possède

(1) Nicolas Schwartz (1803-1885), doyen de la Faculté. *Cir Liber*, t. 1, p. 204.

aussi une grande facilité d'élocution. On a regretté qu'aucune des thèses présentées ni des épreuves publiques subies n'eût trait à l'histoire moderne ; la plupart de ces thèses portaient d'ailleurs sur des points d'érudition plutôt que sur de grands et sérieux événements historiques. En tout cas, M. Kurth a non seulement subi toutes les épreuves aux applaudissements unanimes de l'assemblée et avec le suffrage unanime des professeurs de la Faculté, mais on peut lui prédire un bel avenir scientifique. Il nous paraît toutefois que c'est bien plutôt dans les sciences philologiques qu'il est appelé à briller que dans l'histoire conçue comme elle l'est actuellement par les maîtres et les modèles de la science et comme elle devrait être enseignée dans les universités.

» Ainsi, il est à peine croyable que dans un pays comme le nôtre, avec les institutions qui le régissent, on n'enseigne peut-être dans aucune université le plus grand événement de l'histoire, la Révolution française et ses conséquences. Généralement on fait de l'histoire plus ou moins archaïque, plus ou moins érudite, et le plus souvent on néglige ou on évite l'histoire vivante, l'histoire à la fois la plus instructive et la plus attachante. »

Bien sûr, le *Journal* trahit une intention politique lorsqu'il veut orienter Kurth vers la philologie, afin de laisser la place à un enseignement plus moderne pour lequel le nouveau docteur n'est certes pas son candidat. Toutefois, on remarquera le ton plus agressif de la *Gazette*. C'est le journal catholique qui donne de la publicité à l'incident survenu entre le candidat et le professeur Trasenster.

Ce dernier, professeur actif et influent à l'École des Mines, était un des chefs du libéralisme liégeois. Il avait épousé la fille de l'imprimeur Jacques Desoer, propriétaire du *Journal de Liège*. Par sa femme, il entra dans la parenté des Orban, des Lelièvre et autres gros industriels (1).

(1) Sur Louis Trasenster (1816-1887), fondateur de l'A. I. Lg. et de la *Revue universelle des mines*, recteur de 1879 à 1885, voir *Liber*, t. 2, p. 413.

Mais c'est surtout l'amitié de Frère-Orban qui devait donner à Trasenster une réelle puissance politique. Trasenster est l'informateur de Frère-Orban et son journal est au service de ce dernier (1). Ajoutons que Trasenster appartient dès 1839 à la franc-maçonnerie (2). Les documents que nous publions en annexe proviennent de la correspondance (3) échangée entre Frère-Orban et Trasenster, que nous retrouverons toujours sur le chemin de Kurth (4).

Malgré le sujet de sa dissertation, emprunté à l'histoire de l'Antiquité, Godefroid Kurth avait été, le 25 octobre 1872, chargé de faire à l'Université de Liège les cours d'histoire du Moyen Age et d'histoire de Belgique (5).

Le gouvernement catholique, qui avait nommé Kurth chargé de cours, en fit un professeur extraordinaire dès l'année suivante.

(1) Frère-Orban s'en défendait d'ailleurs ; cfr sa lettre du 19 mars 1875 à Trasenster, aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers Frère-Orban*, n° 1052.

(2) Son biographe, cité plus haut, écrivait : « Chrétien convaincu, il plaçait sa foi religieuse au-dessus des luttes politiques que soulevait son énergique défense des droits de l'État moderne ; libéral sincère, il aimait la liberté avec réflexion. » — Trasenster eut des obsèques religieuses. Notons qu'à la même époque plusieurs professeurs de l'Université de Bruxelles étaient catholiques comme Trasenster. Cfr J. STENGERS, *Le libre examen à l'Université de Bruxelles, hier et aujourd'hui*, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 2<sup>e</sup> série, t. 11, p. 246 sv., Bruxelles, 1959.

(3) R. BOUMANS, *Inventaire des Papiers de H. J. W. Frère-Orban*, Bruxelles, 1958. — F. VAN KALKEN, *Frère-Orban*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. 118, p. 93-110, Bruxelles, 1952. — Il est remarquable que Frère-Orban ait réussi à récupérer les originaux de ses lettres à Trasenster, ce qui nous permet une vue assez complète de la correspondance. — La correspondance de Trasenster a été utilisée, plutôt mal que bien, par les historiens de Frère-Orban : J. GARSOU, *Frère-Orban de 1857 à 1896*, Bruxelles, 1946 (une seule allusion à Kurth, p. 318, n. 2) ; H. VAN LEYNSEELE et J. GARSOU, *Frère-Orban. Le crépuscule (1878-1896)*, Bruxelles, 1954. — Cette correspondance très étendue comprend vingt-deux liasses et couvre les années 1856-1886 ; elle constitue une source de premier ordre pour l'histoire politique, intellectuelle et économique de Liège. Nous la complétons par quelques pièces d'archives privées.

(4) Le *Journal de Liège* reparle de la soutenance de Kurth dans ses numéros du 11 juin, du 14 juin (ce dernier jour, il est reproché à Kurth de placer « les chroniqueurs du Moyen Age au-dessus des maîtres et des modèles de la science historique du XIX<sup>e</sup> siècle ») et du 20 juin 1872, mais sans virulence particulière.

(5) Il succédait à Adolphe Borgnet, le célèbre historien de la Révolution liégeoise. Cfr *Liber*, t. 1, p. 193.

Nous connaissons peu de choses sur les sentiments de Kurth à cette époque. Une lettre intime nous le montre partagé entre la crainte et l'enthousiasme : « Je suis seul à Liège [...]. Beaucoup de choses sont à faire encore, et je ne sais si je me trompe, je me crois appelé à en faire quelques-unes (1) ». Et le 15 octobre 1873 : « Dans deux ans d'ici, je serai professeur ordinaire, à moins que le gouvernement libéral, si tant est qu'il doive revenir, ne veuille se venger de moi en me faisant attendre plus longtemps ; mais j'aurai soin de rendre mon enseignement tel que ma nomination s'imposera à tout ministère, qu'il soit libéral ou catholique. »

Kurth, qui n'était modéré ni dans ses paroles ni dans ses ambitions, affichait un catholicisme que d'aucuns, même parmi ses coreligionnaires, jugeaient agressif.

Sa participation remarquée à un pèlerinage, en mai 1874, mit le feu aux poudres. Il écrit alors à un ami : « J'aurais eu une foule de choses à te raconter, mais je n'ai pas le temps. Et puis tu dois être à peu près au courant de mes tribulations. Je crois que j'avais besoin encore d'être un peu trituré et broyé pour apprendre à m'humilier, ce que je n'ai jamais su ; autrement la main de Dieu ne m'aurait pas envoyé tant de choses à la fois. Au moment où je croyais entrer au port, je vois ma barque lancée de nouveau dans la haute mer, et on m'a dit qu'il me faudra encore un an de voyages et de tourments avant de jeter l'ancre. Ce n'est pas la seule misère que j'aie eue, quoique ce soit la plus grande : si je n'avais pas l'espérance, comment les aurais-je supportées ? Tu sais l'histoire de mon pèlerinage, et des attaques furieuses du *Journal de Liège* (2) ; ce que tu ignores peut-être, c'est que *mon cas* a fait le tour de tous les journaux libéraux, et qu'à l'envi, ils ont aboyé contre l'ultramontain. J'avais prié la

(1) *Godefroid Kurth intime. Lettres inédites*, dans la *Revue latine*, t. 4, p. 842, Bruxelles, 1921.

(2) Le *Journal de Liège* des 13-14 mai 1874 publiait une lettre anonyme montrant Kurth « revêtu des insignes pontificaux (*sic*), en sa qualité de commissaire-organisateur pour la paroisse de Fétinne ».

*Gazette de Liège* de se taire, pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, mais les autres journaux catholiques ont parlé, et en une semaine il n'est pas un coin si reculé du pays qui n'ait su qu'un professeur d'une Université de l'État, un professeur d'histoire politique, se permet d'être ultramontain et de le laisser voir. Hier encore, j'ai reçu un journal flamand de Gand, l'organe des radicaux, où l'on rappelle que, quand il s'agit de me nommer, « mon fanatisme était si connu et si violent qu'un cri unanime de répulsion fut poussé contre moi ». Ils crient que je devrais être à Louvain ; cela me montre que je suis bien ici puisque je les gêne. J'y resterai, et si jamais je vais à Louvain, ce sera quand il me plaira, quand ma gloire sera au-dessus de toute contradiction, et que je pourrai dire aux gens d'ici : « Je pars ; ce n'est pas vous qui me chassez, c'est moi qui vous donne votre congé. » La fureur ici est allée à un véritable paroxysme : une foule de gens que je connaissais fort bien ne me saluent plus, et mes collègues catholiques de l'Université ont soin de s'isoler de moi pour montrer qu'ils n'entendent pas partager ma responsabilité. Si j'ai échappé à une émeute, à des troubles dans mon cours qui auraient suffi aux libéraux pour demander mon renvoi, je l'attribue à un quasi miracle, mais on a tant prié pour moi que je ne m'en étonne pas. Je suis plus maître de mes élèves que je ne l'ai jamais été, quoique je sois précisément en train de parler de la lutte des Investitures, de l'Inquisition et de la Révolution des Pays-Bas. Bref, de tout ce mal présent je crois qu'il résultera un grand bien pour l'avenir, et déjà maintenant, je vois bien qu'au fond, malgré toute la haine que j'inspire autour de moi, on a pour moi un certain respect et même une certaine peur, grâce à l'attitude que j'ai prise, et à ma déclaration très nette que j'entendais continuer à faire de ma vie privée tout ce qui me plairait, et à aller prier quand, où et pour qui il me plairait. Avant dix ans d'ici, j'aurai mon pied sur le cou de ces gens-là.

Comme on vient de le lire, Godefroid Kurth croyait qu'il lui faudrait « encore un an de voyages et de tourments avant de

jeter l'ancre ». Comprenons qu'il attendait pour 1875 sa promotion à l'ordinariat. En fait, il dut attendre cette consécration jusqu'au 30 septembre 1877.

Et cependant, dès 1874, le jeune professeur avait inauguré, à l'exemple de l'Allemagne, un cours privé d'exercices sur l'histoire. Ce que la science doit à cette initiative ne se peut mesurer. Henri Pirenne, qui fut l'élève de Kurth, a admirablement évoqué l'atmosphère des leçons pratiques que le maître donnait dans sa maison liégeoise de la rue Simonon (1).

Rien encore n'annonce chez Kurth des intentions politiques précises. Sa collaboration passagère à la Société Franklin peut s'expliquer par le souci « social » de cet organisme. Mais, en 1875, non sans hésitations, Kurth accepte la présidence du Cercle catholique de l'Est, avec l'intention ouverte de « renverser ou d'entamer au moins notre administration communale (2) ».

La riposte ne devait pas tarder. Kurth quitte la Société Franklin (3) et, en 1876, la tension nous est révélée par une lettre très caractéristique de Frère-Orban à Trasenster. Sans citer Kurth, l'ancien ministre demande à son correspondant de le documenter sur le « choix de l'étrange professeur d'histoire, adepte du *Syllabus* et grand pèlerinard, que l'on a fait pour l'Université de Liège (4) ».

(1) H. PIRENNE, *Godefroid Kurth*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. 90, p. 208, Bruxelles, 1924. — P. FREDERICQ, *L'enseignement supérieur de l'histoire*, p. 209 sv., Gand, 1899. — Pirenne suivit les cours de Kurth alors qu'ils étaient déjà établis depuis six ans. Je pense que Kurth réunit ses élèves pour la première fois dans la maison qu'il louait rue de Fétille.

(2) Paul GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, p. 115, 116, Liège, 1956 (thèse dactylographiée).

(3) Le nom de Kurth figure pour la dernière fois dans la liste des membres du 15 octobre 1875. L'*Almanach Franklin* de 1877, publiant la liste des membres à la date du 15 octobre 1876, ne cite pas Kurth. On le comprend aisément, le nouveau président de la Société étant Emmanuel Desoer, beau-frère de Trasenster, et le nouveau vice-président étant Nicolas Lequarré, historien rival de Kurth. De plus en plus, et surtout depuis la Commune, la Société Franklin associait paternalisme et anticléricalisme.

(4) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME À BRUXELLES, *Papiers Frère-Orban*, n° 1053. Cfr le n° I de nos pièces justificatives (13 mai 1876).



Il est difficile de savoir si Kurth était un adepte du *Syllabus*, mais la réponse empressée de Trasenster à Frère-Orban montre bien que c'est de Kurth qu'il s'agit (1). Nous pouvons y lire un rappel de la soutenance de Kurth et même le récit d'un pèlerinage du professeur au sanctuaire marial de Chèvremont (2).

Quant à ce que Frère-Orban pensait du *Syllabus*, il le disait sans ambages : « Si quelque jour les libéraux reviennent au pouvoir, la grande tâche sera de donner une forte impulsion à l'enseignement en lui conférant la mission de défendre, par la philosophie et l'histoire, les principes sur lesquels reposent nos institutions. L'enseignement public devra devenir résolument l'antithèse du *Syllabus* (3) ».

Le gouvernement catholique, vainqueur aux élections de 1876, put, la même année, confier à Kurth un enseignement créé pour lui, l'histoire comparée des littératures européennes. Mais Kurth abandonna au libéral Macors (4) le cours d'histoire de Belgique. J'ignore si cet abandon fut volontaire ou s'il fut inspiré au ministre par ce que l'on pourrait appeler une « politique de détente ».

Je doute fort que cette politique ait pu être admise de gaieté de cœur par Kurth. La violence de ses réactions au

(1) *Papiers Frère-Orban*, n° 669. Cfr le n° II de nos pièces justificatives (14 mai 1876). — Il y a une ressemblance significative entre cette lettre et l'article du *Journal de Liège* des 13-14 mai 1874.

(2) NEURAY (*op. cit.*, p. 42) situe ce dernier incident en 1872, mais il ne cite pas ses sources. — GÉRIN (*op. cit.*, p. 74) fait allusion à des pèlerinages troublés, notamment en mai 1876. — Sur ce problème, et particulièrement sur la procession interdite de 1875, voir A. LANGE, *Mémoires et souvenirs*, p. 286 sv., Liège, 1893.

(3) Lettre à Trasenster, le 14 novembre 1874. *Papiers Frère-Orban*, n° 1051. — Voir aussi J. GARSOU, *Frère-Orban*, p. 312.

(4) Joseph-Gérard Macors (1817-1886). Cfr *Liber*, t. 1, p. 659. — La loi du 20 mai 1876 avait modifié l'intitulé du cours ; l'histoire politique de Belgique devenait l'histoire politique interne de la Belgique. C'est le changement d'intitulé qui facilita le changement de titulaire. Macors était un libéral indépendant, qui avait tenu tête à Frère-Orban dès 1845. C'est lui qui facilita l'entrée de Lequarré à l'Université en lui abandonnant le cours d'histoire politique moderne. C'est lui encore qui céda à Paul Fredericq le cours d'histoire politique interne de la Belgique. Chose curieuse, en 1883, Kurth voulut se présenter à la succession de Paul Fredericq, mais Eugène Hubert lui fut préféré pour ce même cours.

même moment exclut toute concession. Voici, en effet, ce qu'il écrit au *Journal de Liège*, c'est-à-dire à Trassenster ; « Vous avez mis en jeu toutes les influences dont vous pouviez disposer pour empêcher ma nomination à l'Université. Vous avez cherché à organiser ce que vous appelez, en votre langage, la spontanéité foudroyante, et votre journal a provoqué les étudiants à l'émeute contre leur professeur. L'accueil chaleureux et sympathique dont j'ai été honoré par la jeunesse universitaire, dès ma première leçon, a fait évanouir vos espérances. Vous avez repris courage à l'approche des élections de juin 1876 ; convaincu qu'elles seraient favorables à votre parti, vous m'avez à cette époque désigné d'avance à la vindicte du gouvernement de votre cœur (1) ».

Kurth ne faisait qu'anticiper sur les événements. La victoire des libéraux aux élections de juin 1878 donna le signal des combats les plus impitoyables.

Dès le 21 juin, dans une lettre triomphale, Frère-Orban annonçait à Trassenster la composition de son cabinet, avec Van Humbeeck au département nouveau de l'Instruction Publique (2). Il terminait sa lettre par ces mots : « Je ne sais si vous connaissez Van Humbeeck. Si vous ne le connaissez pas, je désire vous mettre en rapports avec lui afin que vous l'éclairiez sur les besoins de notre enseignement supérieur et de certaines mesures qu'il ne faudrait pas trop tarder à prendre, si elles sont possibles, en ce qui concerne M. Kurth. Nous n'entendons pas que l'on prêche le *Syllabus* chez nous (3) ».

La menace n'était pas un propos en l'air. Frère-Orban s'en ouvrit à Van Humbeeck et le nom de Nicolas Lequarré apparaît dans une lettre du ministre de l'Instruction Publique à son chef, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1878 (4). Il s'agissait d'un « changement de cours ». En fait, les intentions du gou-

(1) Numéro du 31 octobre 1876. Cfr NEURAY, *op. cit.*, p. 45.

(2) Pierre Van Humbeeck (1829-1890), ministre de l'Instruction Publique.

(3) *Papiers Frère-Orban*, n° 1054. Cfr le n° III des pièces justificatives (21 juin 1878).

(4) *Papiers Frère-Orban*, n° 670. Cfr le n° IV des pièces justificatives (1<sup>er</sup> juillet 78).

vernement ne visaient à rien moins qu'à dépouiller Kurth de son cours d'histoire du Moyen Age au profit de Lequarré, professeur à l'Athénée et à l'École Normale, libéral convaincu et franc-maçon (1). D'autre part, il va de soi que le cours pratique d'histoire de Kurth n'aurait pas survécu à son cours théorique d'histoire médiévale.

D'accord avec Trasenster, Van Humbeeck demanda l'avis de la Faculté de Philosophie et Lettres sur « son intention de relever Kurth du cours d'histoire du Moyen Age ». Trasenster, averti par son ami Stecher (2), ne cacha pas à Frère-Orban l'embarras de la Faculté. Les professeurs, même libéraux, estimaient ne pas pouvoir donner d'avis et demandaient au ministre de justifier sa proposition. « Ce qui les arrangerait tous, remarque Trasenster, c'est qu'on nommât un second professeur d'histoire sans enlever le cours à Kurth. Mais, dans ce système, qui serait chargé des travaux d'histoire qui sont faits par la Faculté ? Y aurait-il deux examinateurs, un pour les libéraux, l'autre pour les ultramontains, et une Université ultramontaine au sein de l'Université de l'État (3) ? »

Cette solution étrange, — unique dans l'histoire de notre enseignement public (4), — devait finir par l'emporter, non sans débats. Guillaume Nypels, doyen de la Faculté de Droit, la défendit devant le ministre de l'Instruction Publique (5). Frère-Orban et Van Humbeeck en prirent de

(1) *Papiers Frère-Orban*, n° 1054. Cfr le n° V des pièces justificatives (25 septembre 1878). — Nicolas Lequarré (1833-1914), professeur agrégé en 1856, n'était pas docteur, mais il avait publié une *Histoire du Moyen Age à l'usage des Athénées*, Bruxelles, 1875. Cfr *Liber*, t. 1, p. 324.

(2) Jean Stecher (1820-1909), un des fondateurs de la Société Franklin. Cfr *Liber*, t. 1, p. 211.

(3) *Papiers Frère-Orban*, n° 670. Cfr le n° VI des pièces justificatives (4 octobre 1878). — La Faculté s'était réunie le 1<sup>er</sup> octobre.

(4) Les précédents avaient un tout autre caractère. Cfr LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, col. 849, Liège 1869.

(5) *Papiers Frère-Orban*, n° 670. Cfr le n° VII des pièces justificatives (8 octobre 1878). — Le 9 octobre, Van Humbeeck écrit à Frère-Orban que Charles Maynz, autre professeur de la Faculté de Droit, lui a montré que Nypels « s'est beaucoup avancé ». Cfr *Papiers Frère-Orban*, n° 670. — Sur Nypels, voir *Liber*, t. 1, p. 649.

l'humeur. Le Premier Ministre critique amèrement ses vieux ennemis les professeurs Joseph Macors, leader radical du libéralisme liégeois (1), et Émile de Laveleye, autre libéral non-conformiste (2). « Avec des libéraux de cette force, conclut Frère-Orban, il sera fort difficile de modifier le caractère de l'enseignement (3) ».

Kurth, de son côté, s'attendait à sa révocation. D'après son journal intime, il semble qu'il songea même à quitter l'Université de Liège pour occuper une chaire à Louvain (4).

Le 24 octobre, lecture avait été donnée à la Faculté de la réponse du ministre Van Humbeeck (5) : « Le gouvernement attribue à l'enseignement de l'histoire politique du Moyen Age une importance toute particulière et estime qu'il devra être en harmonie avec le cours d'histoire contemporaine, que le Conseil Académique a émis le vœu de voir créer et que le gouvernement est disposé à établir. Il importe d'après le gouvernement de confier le premier de ces cours à un professeur spécial, qui, dans un avenir immédiat et prochain, deviendrait également le titulaire du second. La réalisation de ce projet semble devoir commencer par le changement des attributions de M. le Professeur Kurth ; on ne pourrait en effet ajouter à celles-ci le cours d'histoire contemporaine et il serait cependant hautement désirable que ce cours et celui d'histoire politique du Moyen Age fussent réunis dans la même main. Il en serait probablement de même dans un temps donné du cours d'histoire politique moderne et la prévision de cette éventualité plus lointaine justifie encore

(1) *Papiers Frère-Orban*, n° 1054. Cfr le n° VIII des pièces justificatives (9 octobre 1878).

(2) Émile de Laveleye (1822-1892), célèbre économiste, ne partageait pas toutes les opinions de Frère-Orban. Cfr J. GARSOU, *Frère-Orban*, p. 340.

(3) *Papiers Frère-Orban*, n° 1054. Cfr le n° IX des pièces justificatives (27 octobre 1878).

(4) NEURAY, *op. cit.*, p. 45, 46.

(5) En date du 18 octobre 1878. C'est Frère-Orban lui-même qui avait suggéré que les cours d'histoire fussent réunis dans la même main.

mieux le changement d'attributions proposé dès maintenant. Lorsqu'une même pensée présiderait à cet ensemble d'études historiques, celles-ci deviendraient à la fois plus attrayantes et plus solides. Le gouvernement en exprimant ces intentions croit répondre aux vœux formulés par le Conseil Académique dans sa séance du 4 juillet 1874 et renouvelés dans celle du 28 juin 1875. Il aime à rappeler que dans ces vœux, admis en 1874 à l'unanimité et en 1875 à l'unanimité encore, sauf l'abstention de M. le Professeur Kurth, le Conseil Académique assignait pour but à l'enseignement de l'histoire « de développer dans la jeunesse l'amour et le respect de nos libres institutions ».

Cette explication ne satisfait personne. Pourquoi ne pas enlever aussi à Macors l'histoire moderne ? Stecher l'insinua en disant que, s'il fallait « remettre entre les mêmes mains le nouveau cours et un des cours historiques déjà donnés, il faudrait plutôt réunir l'histoire contemporaine à l'histoire moderne ». Il ajoutait courageusement : « A l'Université, il faut apprendre aux jeunes gens à trouver par eux-mêmes ; et pour cela, ils doivent comparer ; et toute comparaison devient impossible si une même pensée préside à tout l'enseignement. »

La Faculté adopta les conclusions suivantes : « Considérant que le titulaire actuel du cours d'histoire politique du Moyen Age a fait ce cours pendant six ans sans avoir donné lieu à aucune plainte de la part de ses élèves ; que la mesure qui l'en déchargerait n'a été demandée ni par lui-même, ni par la Faculté à laquelle il appartient, ni par aucune autorité académique ; que vu cet ensemble de circonstances une dépossession forcée du dit professeur serait contraire au respect dû à une position honorablement acquise et à la dignité du corps professoral tout entier ; que si la Faculté applaudit à la création d'un cours d'histoire contemporaine, elle n'y voit cependant aucun motif qui justifie le change-

ment d'attributions dont il s'agit ; qu'en confiant au même titulaire des matières si vastes, si variées et si difficiles de l'histoire politique du Moyen Age et de l'histoire politique moderne et contemporaine, loin de favoriser l'enseignement approfondi et la liberté scientifique, on y apporterait des entraves dangereuses ; que d'ailleurs le gouvernement, par les mesures récentes qu'il a prises à l'Université de Gand, continue d'attribuer les cours historiques à des titulaires différents ; la Faculté émet, à l'unanimité, l'avis qu'il n'y a pas lieu de décharger M. le Professeur Kurth du cours d'histoire du Moyen Age. »

Le recteur Thiry (1) et l'administrateur-inspecteur Folie (2) firent leurs les résolutions de la Faculté de Philosophie et Lettres.

« Sous le régime beaucoup plus despotique que libéral de Frédéric-Guillaume III, dit l'administrateur au ministre, Savigny donnait à Berlin un cours de droit public que le gouvernement considérait, non sans motifs, comme révolutionnaire : mais jamais il n'a songé à déposséder Savigny de ce cours.

« Et lorsque Hegel entraînait par son enseignement, dont le nom moderne serait *nihiliste*, toute la jeunesse de Berlin ardente à le suivre, le gouvernement n'a pas songé davantage à lui enlever ce cours. »

Déconcertés, mais non convaincus, Frère-Orban et Transenster échangent alors une correspondance où quelque chose perce de leur déception. Le Premier Ministre écrit sèchement : « Je suis enchanté que MM. les professeurs libéraux de l'Université de Liège aient découvert qu'il serait utile de faire donner un cours d'histoire politique par un autre qu'un ultramontain fieffé. Mais, si l'on suit mon avis, ce n'est pas à la combinaison qu'ils indiquent que l'on s'arrêtera pour le moment. On attendra qu'ils soient de cet avis

(1) Victor Thiry (1817-1889). Cfr *Liber*, t. 1, p. 653.

(2) François Folie (1833-1905). Cfr *Liber*, t. 2, p. 144.

dans le sein de la Faculté où ils ont été unanimes pour faire échouer une combinaison qui avait le mérite de révéler une pensée politique (1). »

Trasenster répond en lui envoyant trois numéros du journal bruxellois *L'Étudiant*, avec « des aperçus très vrais sur le cours de Kurth » (2). L'article loué est en effet curieux. Son auteur nous est inconnu (3), mais la modération du ton adopté par le jeune journaliste contraste singulièrement avec l'aigreur que nous n'avons pas pu ignorer chez Trasenster, Van Humbeeck ou Frère-Orban.

L'enseignement de Kurth est mauvais, cela ne fait pas de doute pour *L'Étudiant*, mais comme il décrit bien cet enseignement !

« Son enseignement est mauvais, déclare-t-il. Ce n'est pas qu'il manque de science, ce n'est pas qu'il ne puisse, s'il avait le talent de la parole, peindre fortement le Moyen Age et vous le faire comprendre, son imagination est ardente et vive, ce n'est pas qu'il n'ait parfois des points de vue éclatants de lumière et de vérité ; mais ses principes ne sont pas bien définis, bien combinés, mais ses idées politiques ne sont pas coordonnées entre elles et ne forment pas un faisceau, mais il y a désaccord entre ses convictions religieuses et son système politique. Il semble qu'il y ait chez lui une lutte entre son cœur et son intelligence. Avec son imagination exaltée, son âme sensible et rêveuse, il aperçoit le temps jadis dans un lointain passé et brumeux ; comme un amant sa maîtresse, il ne le voit que sous ses côtés séduisants, et il l'aime. Il l'aime avec ses fiers chevaliers, vaillants jusqu'à la témérité et d'une brutale franchise. Il l'aime avec ses châteaux crénelés, bâtis sur des montagnes sombres, défiant les efforts de l'ennemi. Il l'aime avec ses ponts-levis qui s'abaissent et laissent passer la meute, les barons et les

(1) *Papiers Frère-Orban*, n° 1054. La lettre est sans date mais une main inconnue a ajouté au crayon la date du 7 novembre 1878.

(2) *Papiers Frère-Orban*, n° 671 (11 novembre 1878).

(3) Il signe : Roger. — Numéros des 28 octobre, 4 et 11 novembre 1878.

dames, le faucon au poing. Il l'aime avec ses forêts sauvages, pleines d'ombre et de mystère, avec les chants de ses troubadours qui s'en vont, et leur lyre vagabonde, de castel en castel. Il aime les brillants tournois où les preux viennent briser la lance, et le vainqueur choisir la reine de la beauté et des amours. Il aime à voir la gente demoiselle se pencher, soucieuse, du haut de la tour, et regarder au loin si son loyal chevalier ne revient pas de terre sainte. Il aime les rois, pasteurs des peuples, arbitres de leurs vassaux, protecteurs du Saint-Siège. Il aime la papauté, juge suprême, arbitre des rois, faisant régner la justice et la paix, poussant vers un même but les efforts de la chrétienté. [...] Tel est donc cet homme singulier ! Aimant le Moyen Age par poésie, aimant la papauté et l'Église par éducation, plus curieux de chercher dans la science et son esprit la justification de ses préjugés que la vérité elle-même, flottant indécis et ballotté entre les prétentions ultramontaines et le catholicisme libéral ; bon du reste, affable, doux, obligeant, une figure pâle, des traits ascétiques, ayant quelque chose d'israélite dans la physionomie, une imagination ardente, une parole, sinon facile, du moins souvent pittoresque et figurée, voilà le professeur et voilà M. Kurth (1) ».

Nous ignorons le fruit que Frère-Orban retira de cette lecture, mais Trasenster continua la lutte, malgré le peu d'appui qu'il recevait des collègues libéraux, — Macors et même Delbœuf (2), — auxquels il reprocha crûment leur manque de caractère (3).

Le 8 novembre, d'autre part, Van Humbeeck avait adressé une verte réplique à la Faculté de Philosophie : « J'ai le devoir de faire d'abord remarquer à la Faculté que l'un de ses considérants doit s'interpréter soit comme la négation

(1) *L'Étudiant*, n° du 28 octobre 1878.

(2) Joseph Delbœuf (1831-1896). Cfr *Liber*, t. I, p. 224.

(3) *Papiers Frère-Orban*, n° 670. Cfr le n° X des pièces justificatives (13 novembre 1878).



d'une prérogative de l'État soit au moins comme une critique de la disposition qui proclame cette prérogative.

« La loi reconnaît en effet au gouvernement le pouvoir de changer les attributions d'un professeur, malgré lui-même et malgré l'avis de la Faculté à laquelle il appartient. On ne peut donc dire avec la Faculté de Philosophie qu'une « dépossession forcée serait contraire à la dignité du corps professoral tout entier ». Si le gouvernement adhérerait à un tel principe, il se condamnerait à ne jamais user d'un tel droit incontestable et indispensable qu'il entend bien ne pas abdiquer. L'avis de la Faculté me démontre au surplus que l'intention du gouvernement de décharger M. Kurth du cours d'histoire politique du Moyen Age est en ce moment mal comprise. Le gouvernement consent, à raison de cette circonstance, à ne point y donner une suite immédiate, mais en se réservant d'y revenir, si la nécessité du changement lui reste démontrée après nouvel examen. Mon département va s'occuper, en effet, de la création du cours d'histoire contemporaine ; ce cours ne se comprend pas sans une introduction portant sur le Moyen Age et l'histoire moderne, introduction qui doit s'inspirer des mêmes idées que le cours lui-même. Nous rechercherons si d'autres moyens peuvent réaliser cette harmonie dans les appréciations, à laquelle le changement d'attributions projeté nous aurait directement conduits. Si ces mesures se trouvent, nous les emploierons de préférence à celle qui répugne à la Faculté, sinon, malgré le dissentiment que nous constatons à regret, nous devons reprendre et exécuter notre premier projet. »

Que le ton comminatoire de cette dépêche ministérielle ne fasse pas illusion ! Van Humbeeck, poussé dans ses derniers retranchements par la résistance imprévue de la Faculté, se voit contraint de renoncer aux mesures radicales qu'il souhaitait. Il n'abandonne pas son attitude d'opposition, mais il doit attendre.

Près d'une année se passe, sur laquelle nous sommes mal renseignés. La préparation de la loi scolaire du 1<sup>er</sup> juillet 1879 absorbe la meilleure part des énergies. Mais Trasenster, récemment promu au rectorat de l'Université (1), obtient l'Arrêté Royal du 21 octobre, qui, sans toucher aux attributions de Kurth, nomme Lequarré professeur extraordinaire, chargé du cours d'histoire du Moyen Age. En fait, le gouvernement instituait deux enseignements concurrents et, par le fait même, accentuait la division parmi les étudiants.

Henri Pirenne a sévèrement jugé cette mesure politique : « La concurrence entre professeurs est excellente quand elle vient de leur initiative et qu'elle permet aux étudiants de s'attacher librement à des méthodes nouvelles et à des points de vue différents. Mais la mesure d'exception prise en l'occurrence par l'autorité ne pouvait avoir pour résultat que de jeter le discrédit sur un maître, d'introduire au sein de la Faculté des querelles de partis et d'imposer aux élèves, en vertu de motifs complètement étrangers à la science, le choix du cours qu'il fallait suivre. Ce qui devait arriver arriva : tandis que les « catholiques » affluaient au cours du réprouvé, les « libéraux » avec la même discipline le désertaient en masse. Je crois bien avoir été le seul parmi ces derniers, dont la curiosité fut assez forte pour l'emporter sur le parti-pris. Je me glissai, sous la réprobation générale, dans l'auditoire mis en quarantaine par mes camarades. Ce fut un scandale que l'arrivée d'un gibelin parmi tous ces guelfes. Une démarcation si nette séparait alors les étudiants, que, l'ayant franchie, je me trouvai, durant assez longtemps, suspect à tout le monde. Les uns m'accusaient de les avoir trahis pour passer dans le « camp clérical » ; les autres me soupçonnaient

(1) Kurth écrit à son beau-frère, Jacques Michaélis, le 13 octobre 1879 : « Ici, on me fait la vie de plus en plus dure : tu as vu sans doute la scandaleuse nomination de Trasenster comme recteur, et tu peux te figurer l'agréable existence que va me forger ce brave homme. Je continuerai de lui opposer le tranquille mépris que méritent ses pareils et je poursuivrai imperturbablement mon chemin catholique, sans lui cacher mon dédain et ma pitié. »

de ne venir m'asseoir sur leurs bancs que pour les espionner. Je pensais ne faire parmi eux qu'une courte apparition. Mais ayant été poussé par la curiosité, je fus retenu par l'intérêt et je persistai jusqu'au bout dans ma « défection ». La chaleur et le coloris d'un exposé qui révélait la beauté de l'histoire me subjuga, sans que mon « libéralisme » fût mis en péril par des déclarations si absolues et si catégoriques qu'elles ne pouvaient convertir que des convertis. Je restai donc. Mais notre état d'esprit était tel, à cette époque, que je me crus obligé d'honneur de révéler à mon maître que je n'étais pas l'un de ses « coreligionnaires politiques », et de m'excuser auprès de lui de n'assister à ses leçons que pour le plaisir et le profit que j'y trouvais (1). »

Le climat belliqueux évoqué par Pirenne agissait sur Kurth. Il avait demandé à Van Humbeeck que le principe de la libre concurrence fût appliqué aussi au cours d'histoire moderne, le second cours de Lequarré, son rival. Le recteur Trasenster fit savoir au ministre qu'il n'y avait « ni nécessité, ni utilité de charger M. Kurth de donner un cours d'histoire politique moderne en concurrence avec M. Lequarré »... La Faculté ne fut même pas saisie de la requête de Kurth !

« Je suis, plus que jamais, en pleine lutte, écrivait Kurth à un intime. Tu peux juger des tribulations quotidiennes que me cause le nouveau régime : un recteur qui est mon ennemi mortel et lance une campagne ouverte pour me détruire. Ne pouvant m'ôter mon cours, on le dédouble, et on nomme professeur d'histoire du Moyen Age, en concurrence avec moi, un certain Lequarré qui me hait d'une haine profonde parce qu'il a été mon concurrent jadis. Il voulut alors obtenir, ainsi que moi, le diplôme de docteur en sciences historiques et déposa un mémoire ; mais la Faculté de Philosophie lui

(1) H. PIRENNE, *op. cit.*, p. 204-206. — NEURAY (*op. cit.*, p. 46) fait remarquer que Pirenne a commis une erreur en écrivant que l'opposition de Kurth à la loi scolaire provoqua l'Arrêté Royal du 21 octobre 1879. En fait, le conflit est plus ancien.

décerna une *buse*, qui constitue son seul titre scientifique. Il en a d'autres, membre de l'association libérale, conférencier de la Société Franklin, etc. On fera défense à tous les élèves libéraux de suivre mon cours, et l'an prochain on le supprimera sous prétexte qu'il n'y a plus d'élèves (1). L'Université est devenue un fief de la famille Trasenster-de Laveleye, qui y place ses fils et ses gendres avec un entrain incomparable (2) ».

Ce n'était pas assez de lui avoir pris une partie de ses élèves. Le cours pratique d'histoire de Kurth paraissait aussi menacé (3). Il est permis de rapprocher des inquiétudes justifiées de Kurth la fondation, le 4 décembre 1880, de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Véritable promoteur de cette Société et premier président de sa section d'histoire, Kurth y faisait approuver l'ambitieux projet de « rédiger en commun un court traité des *Sources de l'histoire liégeoise* dans le genre d'un des livres de vulgarisation les plus utiles publiés par l'érudition allemande : *Deutschlands Geschichtsquellen* de Wattenbach (4) ».

\* \* \*

(1) Lequarré, en 1883-1884, avait encore soixante-quatre élèves ; Kurth, trente-sept. A partir de l'année académique suivante, le cours de Lequarré fut inscrit au programme comme « cours autorisé ». Un Arrêté du 20 septembre 1886 transforma le cours autorisé en cours facultatif. Lequarré interrompit cet enseignement à une date que j'ignore. Il était aussi chargé, dès 1879, du cours d'histoire moderne abandonné par Macors (Ernest Discailles avait été son concurrent à cette succession) et du cours nouveau de géographie générale, en 1881. — Il est à remarquer que le gouvernement libéral avait nommé l'historien Paul Fredericq chargé de cours à l'Université de Liège dès le 14 octobre 1879. Voir, en annexe, la lettre du 25 septembre 1878.

(2) Paul Trasenster (1853-1925), fils du recteur, avait épousé la fille d'Émile de Laveleye. Il fut nommé chargé de cours à l'École des Mines en 1879. Cfr *Liber*, t. 2, p. 460.

(3) Lorsque le gouvernement, en 1880, créa une section d'histoire à l'École Normale des Humanités, l'initiateur des cours pratiques fut exclu du bénéfice de la réforme qu'il avait provoquée. Paul Fredericq ouvrit un cours pratique en 1880 à la Faculté.

(4) L.-E. HALKIN, *La Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. 39, p. 208, Liège, 1955. — On sait que le « court traité » est devenu le gros volume de Sylvain BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age*, in-4°, Bruxelles, 1903, avec dédicace à Godefroid Kurth.

Il n'est pas dans notre propos de retracer ici la vie longue et glorieuse de Godefroid Kurth. Nous le quitterons à ce tournant de son histoire. Le 30 mai 1881, il était de passage à Dublin, cherchant le repos, ne parvenant pas à oublier les coups reçus. Il écrivait alors à un de ses confidents : « Certes, quand j'entrai plein de jeunesse et d'espoir dans la carrière des lettres, je ne me disais pas, et je ne pouvais prévoir, qu'à l'heure qu'il est je ne serais qu'un malheureux, sans ami, sans appui, sans nom, ignoré au dehors, incompris chez moi, et j'aurais frémé alors si, soulevant le voile qui me cachait un avenir que je croyais magnifique, je m'étais vu de loin, assis dans la solitude et le deuil, sur les ruines de tous mes vastes projets (1) ! »

Godefroid Kurth, on le voit, avait profondément senti les attaques du libéralisme doctrinaire. Il paraissait près du désespoir, mais sa carrière universitaire ne faisait que commencer. Lors de ses combats futurs pour la démocratie chrétienne, son enseignement au moins ne sera plus menacé.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

### I

*Frère-Orban à Louis Trasenster.*

13 mai 1876.

Original aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers Frère-Orban*, n° 1053.

Mon cher Trasenster,

J'ai déterminé la gauche — non sans rencontrer des objections — à faire une discussion politique à la veille de

(1) Godefroid Kurth. *Lettres intimes*, dans la *Revue latine*, t. 4, p. 844.

l'élection. Je puis être amené à parler du choix de l'étrange professeur d'histoire, adepte du *Syllabus* et grand pèlerinard, que l'on a fait pour l'Université de Liège. Il m'importe d'être bien renseigné sur les faits relatifs à ce personnage et à sa doctrine, et sur les circonstances qui ont déterminé sa nomination.

Je vous prie de me dire, *sans aucun retard*, tout ce que vous savez à ce sujet et de me donner des documents, s'il en est qui peuvent être divulgués. Il me semble qu'un fait de ce genre caractérise la direction que l'on veut donner à l'enseignement.

Tout à vous,

Samedi, 13 mai 1876.

FRÈRE-ORBAN.

## II

*Louis Trasenster à Frère-Orban.*

Liège, 14 mai 1876.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 669.

Mon cher Ministre,

[...] Voici en abrégé l'historique de la *nomination de Kurth* et ses faits et gestes.

Borgnet affaibli physiquement et moralement par la maladie (ramolli) devait se retirer ; les cléricaux suscitèrent Kurth, professeur d'une classe inférieure pour les langues à l'athénée. Il a de l'érudition et est même déjà très fort en *philologie* ; pour une chaire philologique, il avait sa place marquée un jour ; mais, pour l'histoire, il n'avait que son cléricanisme de fraîche date.

On parvint à circonvenir Borgnet qui l'appuya, le croyant peut-être encore libre penseur, et au surplus devenu incapable.

L'épreuve du doctorat spécial fut dérisoire. Rien sur l'histoire moderne. Il soutint contre moi que l'histoire s'occupe uniquement des faits et non de leur appréciation, et on me retira la parole parce que je lui demandai son opinion sur Macaulay.

La Faculté le proclama docteur spécial mais, par une réserve jusqu'alors inusitée, quatre voix sur huit déclarèrent que le récipiendaire, quoique admis, n'avait pas les aptitudes désirables pour l'enseignement de l'histoire.

On suggéra l'idée de lui confier à l'essai un des deux cours d'histoire et l'autre à Lequarré ou à un professeur d'Athénée ayant fait ses preuves *dans cet enseignement*, et de prendre ensuite une décision d'après les résultats de l'essai. Mais on voulait nommer Kurth le plus tôt possible, l'on se garda de susciter une limitation. On l'aurait peut-être nommé d'emblée sans la résistance du palais.

Notez que la chaire qui lui est confiée comprend *l'histoire politique du moyen âge* et *l'histoire politique de la Belgique* et que les cours sont communs aux élèves de l'Université et à ceux de *l'École normale des Humanités*, lesquels n'ont pas d'autre cours d'histoire moderne.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir sortir de l'École normale des fanatiques, comme le jeune homme que Delcour (1) avait nommé à Tournai et qui a dû déguerpir.

Quoiqu'il en soit, Kurth nommé a fait un cours très terne, très ennuyeux, où il évite les appréciations sur toutes les époques scabreuses, racontant les faits en ménageant les ultramontains et sans aucun talent de parole.

Néanmoins, après un an de stage, Kurth était nommé professeur extraordinaire.

A peine nommé, il jetait tout à fait le masque très transparent qu'il portait.

(1) J. B. Delcour, professeur à l'Université de Louvain, ministre de l'Intérieur de l'époque. — Peu avant la soutenance de thèse, le recteur avait proposé au ministre de confier à Kurth quelques leçons à l'Université. Cfr F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale*, t. 1, p. 106, Bruxelles, 1959.

Il assistait au fameux pèlerinage de Chèvremont où les séminaristes et les pèlerins chantaient tout le temps à tue-tête un cantique dont le refrain invoquait « la Vierge patronne pour remettre sur son trône le Pontife Roi ».

Plus récemment les ultramontains organisaient un cercle catholique Outre-Meuse, où l'on fanatise ouvriers et petits bourgeois dans les idées du *Syllabus* pour en faire des milices prêtes à renverser nos institutions. L'évêque assistait à l'inauguration ayant pour acolytes Demarteau et Fl. Raikem, et dans le banquet qui suivit, Kurth après qu'on avait porté le toast au Pape, portait le toast au Roi. Il donne des conférences à ce cercle congréganiste à côté de tout ce qu'il y a de plus pointu à Liège.

Voilà l'homme qui enseigne l'histoire politique de la Belgique aux étudiants et aux élèves de l'École normale !

J'avais demandé, appuyé par toute l'Université, sauf Kurth, qu'on fît un véritable cours d'histoire contemporaine ; M. Delcour n'a jamais répondu.

J'ajouterai que Kurth, aussi orgueilleux que fanatique, est maintenant complètement isolé à l'Université. Loomans et même Troisfontaines (1), qui l'avaient poussé, sont brouillés avec lui. Loomans qui est un catholique libéral, mais sans la moindre perspicacité, s'était imaginé que Kurth était de sa nuance ; il est aujourd'hui furieux des actes compromettants que Kurth a posés et qui lui font jouer un triste rôle, en me donnant complètement raison. Il ne lui pardonne pas une pareille aberration.

Kurth n'a donc plus un seul partisan, mais ce n'en est pas moins un péril et une honte d'avoir à Liège un pareil professeur d'histoire.

En tous cas, on peut constater qu'on a été chercher un professeur d'histoire politique dans une classe inférieure d'un athénée, où jamais il ne s'était occupé d'histoire et qu'à peine nommé il affichait les opinions ultramontaines les plus

(1) Arnold Troisfontaines (1817-1887). Cfr *Liber*, t. I, p. 208.



exagérées par ses participations aux pèlerinages en faveur du pouvoir temporel et du recrutement des congrégations. Ces opinions, M. Delcour ne devait ni ne pouvait les ignorer.

Tout à vous,

L. TRASENTER.

P. S. Voici le refrain de la chanson du cantique de Chèvremont :

« Vierge patronne  
de notre foi  
rétablis sur son trône  
Pie IX Pontife-Roi. »

La poésie est médiocre, mais elle est significative.

### III

*Frère-Orban à Louis Trasenster.*

21 juin 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 1054.

Mon cher Trasenster,

Merci de vos compliments. La lune de miel s'annonce extrêmement bien. J'ai réussi à contenter tout le monde et mon père. Depuis le Roi jusqu'à M. Demeur (1), on se déclare satisfait. Avant d'en avoir une connaissance officielle, mais dès qu'il a appris ma combinaison, le Roi s'est empressé de m'écrire qu'il l'approuvait de très grand cœur.

Vous trouvez qu'il est fâcheux que Rolin (2) ne soit pas à l'Instruction. Je l'y destinais et la chose était entendue,

(1) Adolphe Demeur, homme politique libéral, adversaire de Frère-Orban.

(2) G. Rolin-Jacquemyns, ministre de l'Intérieur.

lorsque dans un dernier entretien avec lui, j'ai cru reconnaître que je pourrais rencontrer des hésitations, même des difficultés, pour des mesures que je considère comme indispensables afin de caractériser la politique du gouvernement au département de l'Instruction. J'ai fait alors le changement avec Van Humbeeck. Rolin était parfaitement d'accord; il comprenait la nécessité des mesures indiquées, mais je voyais bien qu'il aimait autant qu'un autre les prît. C'est dans l'intérêt de notre politique que j'ai agi comme je l'ai fait.

Au demeurant, Van Humbeeck convient fort à la fonction et je suis persuadé qu'il la remplira bien.

Tout ceci, cela va de soi, est confidentiel et exclusivement pour vous.

Je ne sais si vous connaissez Van Humbeeck. Si vous ne le connaissez pas, je désire vous mettre en rapports avec lui afin que vous l'éclairiez sur les besoins de notre enseignement supérieur et de certaines mesures qu'il ne faudrait pas trop tarder à prendre, si elles sont possibles, en ce qui concerne M. Kurth. Nous n'entendons pas que l'on prêche le *Syllabus* chez nous.

Tout à vous,

21 juin 1878.

FRÈRE-ORBAN.

IV

*Van Humbeeck à Frère-Orban.*

1<sup>er</sup> juillet 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n<sup>o</sup> 670.

Mon cher collègue,

[...] En ce qui regarde l'enseignement de M. Kurth, j'ai trouvé l'administrateur-inspecteur disposé à atténuer le

caractère ultramontain des leçons du professeur. Il m'a cependant promis de me renseigner avec plus de précision qu'il ne le pouvait sur l'heure et il ne résiste pas trop à l'idée d'un changement de cours.

Quand j'aurai ces renseignements complémentaires, je pourrai utiliser les renseignements que vous voulez bien me donner sur M. Lequarré.

Votre dévoué collègue,

P. VAN HUMBEECK.

Br[uxelles], 1 juill[et] 1878.

V

*Frère-Orban à Louis Trasenster.*

Sainte-Ode, 25 septembre 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 1054.

Sainte-Ode, 25 septembre 1878.

Mon cher Trasenster,

Avant de venir me réfugier ici pour prendre un peu de repos dont j'ai grand besoin, les mesures urgentes relatives aux Universités de Liège et de Gand ont été résolues.

A Gand, Wagener doit remplacer de Kemmeter, comme administrateur-inspecteur (1) ; deux professeurs nouveaux doivent être nommés.

A Liège, Lequarré doit être chargé du cours d'histoire en remplacement de Kurth qui serait confiné dans le cours des littératures comparées.

(1) Auguste Wagener remplaça, le 26 octobre 1878, Frédéric de Kemmeter, en qualité d'administrateur-inspecteur de l'Université de Gand. Cfr *Liber memorialis de l'Université de Gand*, t. 1, p. 151, Gand, 1913.

C'est ce que vous m'aviez indiqué d'abord. La combinaison dont vous me parlez, qui aurait son point de départ à l'École Normale où Lequarré trouverait place et qui ferait de Paul Fredericq (1), professeur à l'Athénée de Gand, un professeur à l'Université de Liège, m'est donc communiquée trop tard, en supposant qu'elle ait eu chance d'aboutir.

Je ne comprends pas que vous ne soyez point averti de la mesure relative à Kurth. Elle ne peut être prise qu'après avoir entendu la Faculté et je m'étonnerais fort qu'elle n'eût pas encore été consultée. J'en écrirai tantôt au Ministre de l'Instruction Publique.

On prétendait d'abord, en se fondant sur le texte de la loi, que le changement d'attributions ne se pouvait faire que « de l'avis », ce que l'administration traduisait en avis conforme ; mais j'ai soutenu et fait prévaloir l'opinion contraire. Van Humbeeck a reconnu, après avoir étudié personnellement la question, que tel était le véritable sens de la loi.

Je vous serai fort obligé de m'envoyer bientôt votre travail sur l'enseignement moyen.

Je compte retourner à Bruxelles le 3 octobre pour quelques jours et aller ensuite une huitaine encore au Rondchêne. Je ne pourrai guère me dispenser après cela d'aller quelques jours à Paris, bien plus pour voir les hommes politiques que l'Exposition.

Tout à vous,  
FRÈRE-ORBAN.

(1) Paul Fredericq (1850-1920). Cfr *Liber memorialis de l'Université de Liège*, t. 1, p. 317.

VI

*Louis Trasenter à Frère-Orban.*

Liège, 4 octobre 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 670.

Liège, 4 octobre 1878.

Mon cher Ministre,

[...] L'affaire Kurth a été soumise à la Faculté ; je n'ai pas vu Delbœuf, qui seul a un peu de nerf, quand il ne comprend pas de travers ; mais j'ai vu Stecher.

Le Ministre a annoncé son intention de relever Kurth du cours d'histoire du Moyen Age et demandé l'avis sur le retrait du cours. Les membres de la Faculté ont été fort embarrassés ; d'abord parce que l'esprit de corps était en jeu, et puis le *hodie tibi, cras mihi*. Ils ont trouvé, à l'unanimité, paraît-il, que le Ministre ne donnant pas de motifs à l'appui de son intention, ils ne pouvaient pas donner d'avis. Kurth avait exposé que M. Borgnet, alors ramolli et qui après s'en est repenti, l'avait proposé pour l'histoire et que les autorités académiques (c'était Loomans) l'avaient fait nommer et que les élèves n'avaient pas formulé de plaintes officielles. J'ai dit à Stecher que les motifs n'étaient que trop connus, que les élèves n'étaient pas un pouvoir et que si la mesure était regrettable, c'est parce que les membres de la Faculté avaient été des pleutres, en laissant arriver Kurth, sans un mot de protestation et en lui conférant un diplôme spécial dans des conditions scandaleuses.

Ce qui les arrangerait tous c'est qu'on nommât un second professeur d'histoire sans enlever le cours à Kurth. Mais, dans ce système, qui serait chargé des travaux d'histoire qui sont faits par la Faculté ? Y aurait-il deux examinateurs, un pour les libéraux, l'autre pour les ultramontains, et une Université ultramontaine au sein de l'Université de l'État ?

Au surplus, après avoir relu l'article de la loi, je partage votre opinion qu'on peut retirer un cours contre l'avis de la Faculté. Seulement ici elle ne donne aucun avis quelconque, tout en étant, au fond, tous d'avis que l'histoire ne convient nullement à M. Kurth et que sa vocation est la philologie. [...]

Tout à vous,  
L. TRASENTER.

VII

*Van Humbeeck à Frère-Orban.*

Bruxelles, 8 octobre 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 670.

Bruxelles, 8 octobre 1878, soir.

Mon cher collègue,

J'ai reçu ce matin une visite dont je crois devoir vous faire part immédiatement.

M. Nypels, doyen de l'Université de Liège, s'est présenté comme délégué officieux de la Faculté de Philosophie et de la Faculté de Droit, chargé de me faire connaître confidentiellement et personnellement l'impression que le projet de changer les attributions de M. Kurth, malgré lui, avait produite dans ces deux Facultés, tant chez les professeurs libéraux que chez les catholiques ; l'impression serait, d'après lui, unanime. L'introduction à la communication était assez embarrassée : protestations de respect, prière de faire attention à la difficulté qu'il y a de dire certaines choses, nécessité cependant de les dire, avantage qu'il y a à les dire confidentiellement, demande de permettre franchise entière et de croire aux meilleures intentions, assurance que l'intérêt de l'enseignement et celui du gouvernement en même temps avaient seuls inspiré la démarche, etc. etc.

Venait enfin la communication officieuse et confidentielle :  
« l'annonce de la mesure que le gouvernement se propose de  
» prendre a produit un mauvais effet sur les deux Facultés,  
» sans distinction entre les opinions de leurs membres. Jamais  
» les attributions d'un professeur n'ont été modifiées sans son  
» consentement, quoique ce soit le droit absolu du gouverne-  
» ment. Sous le gouvernement hollandais même, jamais on  
» n'a pris une pareille mesure. Lorsque la question de la  
» responsabilité ministérielle était brûlante, que le Roi  
» Guillaume la considérait comme de nature à ruiner son  
» gouvernement, Destriveaux (1) enseignait à Liège que la  
» responsabilité ministérielle était la condition indispen-  
» sable d'un gouvernement représentatif sérieux. Le Mi-  
» nistre qui avait l'instruction publique dans ses attributions  
» reconnut que c'était son droit, que la liberté de la chaire,  
» surtout dans l'enseignement supérieur, exigeait qu'il pût  
» enseigner ce principe, mais il s'engagea à se maintenir sur  
» le terrain de la science et à éviter tout ce qui pourrait  
» ressembler à une invitation adressée aux étudiants de se  
» mêler au mouvement extérieur. Ici le cas n'est pas même  
» semblable : il n'y a pas de plaintes de la part des familles  
» libérales contre l'enseignement ; on a même souvent ma-  
» nifesté l'étonnement de voir les conclusions auxquelles  
» arrivait M. Kurth, qui est loin de donner raison toujours  
» aux agissements de la papauté, quoique les opinions qu'il  
» professe dans la politique d'actualité paraissent annoncer  
» qu'il se condamne à les approuver toujours. Ce sont les  
» sottises faites, dites et écrites par M. Kurth en dehors de  
» son enseignement qui lui ont mérité la réputation d'ultra-  
» montain idiot. Mais il n'a pas laissé pénétrer ces sottises  
» dans son enseignement. On comprend que, en présence  
» des fautes commises au dehors, le gouvernement n'ait pas  
» confiance en lui, personne ne peut y trouver à redire. Mais  
» la défiance ne suffit pas pour pouvoir légitimement le

(1) Pierre Destriveaux (1780-1853). Cfr LE ROY, *op. cit.*, col. 198.

» priver d'un cours ; il faudrait des griefs puisés dans le cours  
» lui-même. Il paraît que la mesure à prendre serait non pas  
» de décharger M. Kurth de cette partie de ses attributions,  
» mais de faire donner à côté de lui l'histoire du Moyen  
» Age par un chargé de cours, qui la donnerait dans un sens  
» libéral. Il y aurait un double enseignement, l'un corrigeant  
» l'autre. Il serait à désirer que le gouvernement se bornât  
» à prendre cette disposition ».

Pour péroraison : répétition un peu variée des considérations émises dans l'introduction.

J'ai répondu que je ne voyais rien dans ces considérations qui dût modifier ma résolution ; mais que je les méditerais de nouveau avant de prendre une décision définitive.

Il y a cependant des côtés délicats à la question. Nous avons défendu la liberté de l'enseignement supérieur, nous ne devons pas nous faire accuser d'y attenter ; j'avoue que cette première manière d'envisager notre projet ne m'inspirerait pas beaucoup d'inquiétudes. Là, notre défense me paraît pouvoir être forte. Mais l'objection tirée de ce que nous nous fondons sur des faits accomplis en dehors de l'enseignement, me paraît beaucoup plus sérieuse. Elle prête à l'accusation de procès de tendance, de procédé renouvelé de la loi des suspects. C'est le côté de notre proposition qui offre le plus de ressources à l'opposition.

Mais pour le moment nous n'avons qu'à attendre l'avis demandé à la Faculté de Philosophie. Je pense qu'elle évitera d'entrer dans trop de considérations et qu'on a voulu charger M. Nypels de me *dire officieusement* ce qu'il était à peu près impossible *d'écrire officiellement*.

D'ici au moment où cet avis nous arrivera, nous pourrions réfléchir à ce qui constitue le côté plus faible de la situation ; mais, à première vue, les objections ne me paraissent pas du tout décisives.

Votre tout dévoué,  
P. VAN HUMBEECK.



VIII

*Frère-Orban à Louis Trasenster.*

Rondchêne, 9 octobre 1878.

Original. *Papiers Frères-Orban*, n° 1054.

Rondchêne, 9 octobre 1878.

Mon cher Trasenster,

[...] On me dit qu'il y a eu des sorties superlativement ridicules de Macors au sein de la Faculté appelée à émettre son avis sur le changement d'attributions de Kurth, ou tout au moins au sujet de l'avis à donner par cette Faculté.

Les obstacles que l'on rencontre, rien que pour prendre des mesures de ce genre, montrent toute la difficulté qu'il y a à faire pénétrer un esprit nouveau dans l'enseignement et le mal que l'on a de gouverner avec certains libéraux. Le Ministre de l'Instruction Publique, convaincu maintenant que l'avis conforme n'est pas requis, ne s'arrêtera pas dans la voie où il est engagé. [...]

Tout à vous,  
FRÈRE-ORBAN.

IX

*Frère-Orban à Louis Trasenster.*

27 octobre 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 1054.

27 octobre 1878.

Mon cher Trasenster,

Je reviens de Paris bien fatigué de visites, diners, bals, etc. J'ai eu de longs entretiens avec les ministres et d'autres

hommes politiques. J'ai eu une entrevue de deux heures avec Gambetta. C'est vous dire que je suis bien renseigné aujourd'hui sur la situation. Le temps me manque pour vous dire ce que j'ai appris et vous faire connaître mes impressions. Nous en causerons à la première occasion. Elle pourra être très prochaine si je dois aller voter mardi à Liège. Dites-moi si ma présence est nécessaire. Vous comprenez qu'après dix jours d'absence, à la veille de la session, je n'ai pas beaucoup d'heures à perdre. Ayez donc l'obligeance de m'envoyer *un télégramme demain lundi* pour me dire s'il vous paraît utile que j'aie voter. Dans l'affirmative, écrivez seulement : *je compte vous voir mardi*. Si vous pensez que je puisse m'en dispenser, ce qui me paraît douteux puisqu'il y a lutte, écrivez : *je ne pourrai pas vous voir mardi*.

L'aff[aire] de Kurth se présente mal. L'opposition que la mesure projetée a rencontrée, même parmi les libéraux, de Laveleye compris, exerce naturellement une fâcheuse impression sur l'esprit du Ministre. La Faculté ayant dit qu'elle ne pouvait émettre d'avis, ignorant les raisons qui pouvaient déterminer un changement d'attributions, on était exposé à paraître porter atteinte à la liberté du professeur en se fondant sur les opinions de celui-ci. On était de plus exposé à voir nier un enseignement peu constitutionnel, sans être en mesure d'opposer une preuve directe à la dénégation. On n'aurait pu invoquer que les opinions *dites religieuses* du professeur, exprimées ailleurs que dans son cours.

C'est pourquoi j'ai suggéré de se placer sur un autre terrain et de répondre à la Faculté que le changement d'attributions était projeté afin de nommer un professeur spécial pour enseigner l'histoire politique ancienne et moderne. Ici encore, on rencontre, d'après ce que vous m'apprenez, une opposition unanime. Avec des libéraux de cette force, il sera fort difficile de modifier le caractère de l'enseignement.

Tout à Vous,  
FRÈRE-ORBAN.

X

*Louis Trasenster à Frère-Orban.*

Liège, 13 novembre 1878.

Original. *Papiers Frère-Orban*, n° 670.

Liège, 13 novembre 1878.

Mon cher Ministre,

[...] Delbœuf est venu enfin me voir aujourd'hui pour me dire que M. Van Humbeeck avait écrit une lettre très nette et très sèche (1) relativement au cours de M. Kurth. Je lui ai dit, très vertement, ma manière de penser sur sa conduite qui, au lieu de s'inspirer de l'intérêt élevé de l'enseignement et du pays, ne semblait que chercher des échappatoires pour maintenir quand même l'inviolabilité professorale.

Il reprochait au Ministre de ne pas avoir dit nettement le motif décisif ; je lui ai répondu que c'est alors qu'il aurait protesté au nom de la liberté de la science ; que le motif réel n'était ignoré d'aucun professeur, et qu'au lieu d'aider le gouvernement à trouver une solution, ils s'étaient, lui et les autres, jésuitiquement retranchés sur l'avis de Macors, derrière la défaite (2) qu'il serait peu respectueux de donner des conseils au gouvernement. « Vous êtes des eunuques, lui ai-je dit, qui ne savez ni faire ni laisser faire, lorsque votre conscience vous dit cependant que le gouvernement poursuit un but élevé, patriotique, digne d'approbation ».

Il m'a quitté un peu irrité et surtout assez ému de ce que je lui ai dit ; mais l'esprit de corps est souvent un bien mauvais esprit.

Tout à vous,  
L. TRASENTER.

(1) C'est la lettre du 8 novembre que nous avons citée plus haut.

(2) *Sic.*

